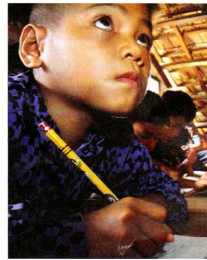




© The Impact Hub / Eric Desormes / Impact Hub

#### L'ESPRIT VOLONTAIRE

**Le volontariat associatif**, c'est la possibilité pour toute personne de plus de 16 ans de s'engager durant deux ans en association, au service de l'intérêt général. Le must, c'est le VSI, ou volontariat de solidarité internationale. Il s'adresse à des jeunes généralement âgés de 20 à 30 ans – bien qu'aucune limite d'âge officielle ne soit imposée – et leur permet de soutenir des actions de solidarité en Afrique, Amérique latine, Asie et Europe de l'Est pour des missions de santé, d'enseignement, de formation, de développement rural ou urbain. Le VSI fait de plus en plus d'adeptes. « Nous avons eu un afflux de demandes cette année, avec plus de 300 CV pour 36 postes ! », déclare Stéphanie Saunier, responsable des volontaires de l'association



Enfants du Mékong, Florie Lauriot dit « Prévost », jeune infirmière, et son mari Romain, tout juste diplômé d'une école d'ingénieurs, sont partis en août 2007 comme volontaires « Bambous » pour cette association : ils étaient chargés d'animer et de coordonner les actions des responsables locaux et le parrainage d'enfants pauvres dans le nord-ouest de la Thaïlande. « Je parrainais déjà un enfant pour l'association Enfants du Mékong, raconte Florie. J'avais envie d'aller plus loin, de tenter l'aventure en Asie. Romain s'est "greffé" à mon projet... Nous sommes partis en Thaïlande un an après notre mariage. Pour nous deux, c'était l'occasion de faire quelque chose ensemble avant de s'engager séparément dans la vie active. Arrivés sur place, on a dû s'intégrer. » ... À SUIVRE PAGE 44

Restos du Cœur, Médecins sans frontières, SOS Racisme, Emmaüs... À côté de ces structures historiques, de nouvelles formes d'action et de solidarité voient le jour, les petites et moyennes associations se développent sur un secteur en pleine croissance et, surtout, grande nouveauté, se professionnalisent. **Attention, place aux assos nouvelle génération !**

suite... se faire adopter, apprendre à parler le thaï dans les montagnes... On donnait des cours aux enfants et le reste de temps, on allait visiter les programmes de parrainage. On n'est pas arrivés là-bas avec la prétention de changer le monde, d'autant que l'association y est présente depuis plus de trente ans. Les écoles de montagne fonctionnent déjà, grâce au travail accompli par les volontaires précédents. Mais j'ai eu le sentiment de contribuer à donner du bonheur à ces enfants. Je recommencerais volontiers dans un avenir proche. »

#### ENGAGÉ AUSSI POUR... SOI

En effet, l'acteur associatif nouvelle génération ne conçoit pas son engagement comme une vocation sacrificielle mais comme une forme d'action utile, y compris en faveur de ses propres intérêts. La « noble cause » n'est pas forcément synonyme de pays lointains : on commence à s'engager dans son quartier, voire pour sa propre famille – en témoignant la myriade de micro-associations créées depuis quelques années par les parents d'enfants affectés de maladies rares, pour financer, via les dons collectés, des soins coûteux non remboursés. À noter aussi les associations de lobbying comme Robin des toits, collectif d'opposants aux antennes-relais de téléphonie mobile ou le Parti pirate de France, association qui milite pour l'internet libre...

#### UN SECTEUR QUI SE PROFESSIONNALISE

Depuis quelques années, l'action associative s'étend à l'entreprise. Autrement appelée économie sociale et solidaire, cette nouvelle forme de gestion est en plein développement : le Groupe SOS en est la figure de proue. Créé il y a vingt-cinq ans en vue de lutter contre l'exclusion dans le domaine médico-social, il connaît

une impressionnante croissance : 300 salariés fin 2007, 2 500 aujourd'hui. Pour faire simple : le capital est détenu à 100 % par les associations actionnaires du groupe, la moitié des emplois créés sont des contrats d'insertion et les marchés investis sont peu ou pas occupés par l'action sociale : l'événementiel, la restauration, la communication... « Nous employons des personnes en difficulté, mais il n'est pas question pour autant de rogner sur la qualité, explique David Giffard, son président. Nos clients se sentent valorisés de prêter main-forte à un projet social pertinent, tout en ayant affaire à des partenaires commerciaux crédibles. » Le Groupe SOS vient à ce titre d'être primé aux Initiatives de l'Économie 2009 (catégorie « Entreprendre autrement pour son projet global » : Entreprendre pour la solidarité).

#### LE DON EN NATURE, NOUVELLE PRATIQUE SOCIALE

Créée il y a cinq ans, l'association Dons solidaires propose du mécénat en nature. Les surplus, fins de série, produits déclassés ou objets d'exposition sont donnés à des associations caritatives, qui les redistribuent ensuite à des personnes défavorisées. En 2008, Dons solidaires a redistribué 3,5 millions d'euros de produits invendus non alimentaires (entretien, hygiène, électroménager, bricolage...). « Des produits de consommation courante en parfait état étaient régulièrement détruits par l'industrie alors que dans le même temps une part croissante de la population ne pouvait pas



consommer, explique Sonia Rodriguez, chargée des commandes et de la logistique. Le mécénat en nature met fin à ce gaspillage. Nous trouvons les entreprises donatrices, puis nous proposons les invendus à des associations caritatives de quartier ou à des épiceries sociales. » Dons solidaires a passé un accord avec l'État pour qu'il s'engage à promouvoir le mécénat en nature. La nouvelle génération d'associations est en marche !

DOMINIQUE VALOT

Florie Lauriot /  
volontaire de l'association Enfants du Mékong.

« On n'est pas arrivés avec la prétention de changer le monde (...). Mais j'ai eu le sentiment de contribuer à donner du bonheur à ces enfants. »